



Mission régionale d'autorité environnementale
Normandie

Conseil général de l'environnement
et du développement durable

Rouen, le 24 juin 2021

Mission régionale d'autorité environnementale
de Normandie

Affaire suivie par : Corinne ETAIX

Tel : 01 40 61 79 29

Courriel : corinne.etaix@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale sur le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du schéma de cohérence territorial (SCoT) du pays des Hautes Falaises (Seine-Maritime)

Monsieur le Président,

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du schéma de cohérence territorial du pays des Hautes Falaises, dont il a été accusé réception le 2 avril 2021.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale, qu'il conviendra de joindre au dossier de consultation du public.

Cet avis est publié sur le site internet des missions régionales d'autorité environnementale (rubrique MRAe Normandie) : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr

Il me serait agréable d'être informée des suites que vous donnerez aux recommandations formulées dans l'avis ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente de la mission régionale
d'autorité environnementale

Corinne ETAIX

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES HAUTES FALAISES

A l'attention de Monsieur le Président

Zone d'activités Route de Bolbec

76 110 GODERVILLE

Copie à : - Préfecture de Seine-Maritime
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
- Direction départementale des territoires et de la mer de Seine-Maritime